

# CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



Cette réunion s'est déroulée de 9h30 à 17h en visioconférence. Elle a fait l'objet d'un enregistrement sonore comme pour les CTL en «présentiel».

L'adjointe au directeur de la DISI est devenue directrice par intérim depuis le départ en retraite de celui-ci, jusqu'à une nouvelle nomination qui n'est pas encore connue.

Ce compte-rendu vous donne notre analyse, et reflète le plus fidèlement possible les propos tenus, les informations et consignes données par la Direction.

Les représentant.e.s pour l'Administration :

- \* Présidente du CTL,
- \* Cheffe Pôle Ressources, IDIV direction
- \* Responsables et adjoint.e.s des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers et Toulouse.

Les élu-e-s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale :

**Solidaires :**

- \* Titulaires : Bruno RIGOLET, Evelyne LOUBERSAC, Cédric TOFFIN,
- \* Suppléant.e.s : Emmanuelle MATHIEU, Pascal GALANO

CGT CFDT FO : élu-e-s en CTL

## Ordre du jour

1. Approbation PV des CTL du 09/04/2019 et du 13/06/2019 – pour avis
2. Adoption du Règlement intérieur de la DISI Sud-Ouest – pour avis
3. Présentation des principales évolutions de missions – pour information
4. Emplois/vacances à l'issue des mouvements de mutation 2021 – pour information
5. Questions diverses

## Propos liminaires

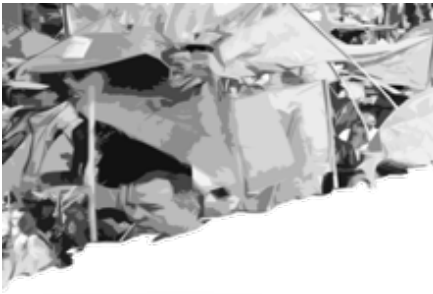
Ce CTL étant riche en contenu, nous avons pris le temps de rédiger la déclaration liminaire suivante.

Nous avons dressé un rapide bilan de la crise sanitaire. Nous avons abordé les conséquences de la mise en place du NRP, des réformes en cours, et de la suppression de certaines instances paritaires. Nous avons donné notre analyse, en préambule, sur les missions actuelles ou nouvelles de la DISI Sud-Ouest, et alerté sur les situations de sous-effectif dans les ESI et dans les services d'assistance de proximité.

Pour conclure, nous avons annoncé notre intention de ne pas valider le règlement intérieur de la DISI Sud-Ouest, si l'article 15 qui régit dogmatiquement les horaires des services CID/SIL n'était pas supprimé.

La CFDT et FO ont préparé et lu une liminaire, pas la CGT.





## CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



### Réponses aux propos liminaires

La Présidente a répondu à nos propos liminaires :

- ▶ *Même si aucun document n'a été produit pour ces établissements, les cas de l'ESI de Limoges et du siège seront évoqués pendant ce CTL.*
- ▶ *Le RESI 86 évoquera le CQEIFI et la mission de supervision des flux éditiques.*
- ▶ *La présidente regrette aussi les vacances, très problématiques sur certains sites.*
- ▶ *Les mesures palliatives sont connues : le recours à des vacataires et des contractuels pour apporter du soutien aux équipes installées.*
- ▶ *Un travail en profondeur est en cours sur les fiches de postes pour ces recrutements.*
- ▶ *Il faut être attentif sur les missions qu'on prend, qu'on ne prend pas, qu'on continue à accomplir dans les conditions actuelles, qui ne sont plus les mêmes qu'avant.*
- ▶ *Concernant le volume des demandes du nouveau dispositif de télétravail : elles concernent 30 à 50% des agents, suivant les services.*

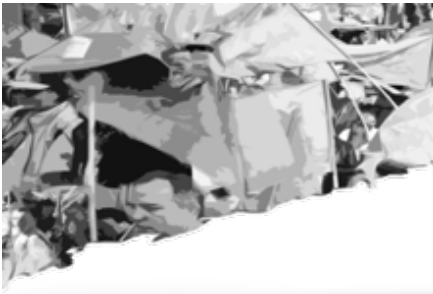
### Approbation PV des CTL du 09/04/2019 et du 13/06/2019

Vous avez bien lu, il s'agissait bien d'approuver des PV qui dataient de plus de 2 ans ! Compte-tenu de l'ancienneté de ces instances de 2019, nous avons voté abstention pour ces 2 PV, sans liaison avec la qualité du travail réalisé pour rédiger ceux-ci. La Présidente reconnaît que ces 2 PVs sont sortis très tardivement.



<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/adherer.html>





# CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



## Adoption du Règlement intérieur de la DISI Sud-Ouest

### La Présidente fait un rappel en séance :

Ce Règlement Intérieur (RI) est un cadre, il n'a pas vocation à définir les modalités de travail d'un service ou d'un autre. Il complète le cadre existant de la DGFIP. Il donne un cadre et un périmètre. Il y a des organisations locales par rapport à des contextes et des événements locaux. Ce RI est un cadre harmonisé, dans un but de simplification.

### La Présidente du CTL a apporté 3 précisions suite au Groupe de Travail (GT) :

- ▶ Cycles horaires : on propose à Toulouse 3 possibilités avec un heure de début : soit 7h, soit 7h15, soit 7h30 ; et 2 possibilités pour les plages variables.
- ▶ Travail en équipe des services d'exploitation : pas de document retrouvé qui préciserait l'organisation du travail.
- ▶ Pour l'agent qui travaille à la DCST : son module horaire correspond au RI.

La Présidente conclut en précisant qu'elle ne souhaite pas refaire les débats du GT.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, nous ne sommes pas de cet avis : un GT n'est qu'un GT, c'est un espace de dialogue sans rôle décisionnaire, contrairement au CTL. Le Règlement Intérieur proposé par la DISI [est en ligne sur notre site ici](#).

Suite à la présentation effectuée par la Présidente, des débats houleux ont eu lieu sur l'article 15, qui, de notre point de vue, représente une dégradation majeure des droits de nos collègues des CID/SIL.

### Rappel de l'article 15 du RI :

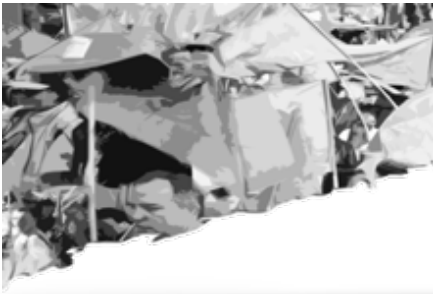
**Article 15.** Toute absence d'ordre professionnel autorisée donne lieu à enregistrement au départ et au retour et à un crédit d'heure automatique au profit de l'intéressé.

Lorsque la mission éloigne l'intéressé pour une journée ou plus, elle est comptabilisée forfaitairement sur la base d'1/5<sup>ème</sup> de la durée hebdomadaire de travail pratiquée par l'agent. L'agent doit alors saisir 1 journée de mission dans SIRHIUS et ceci, au moins 24h00 avant le début de la mission.

Quand la mission survient en cours de journée, le temps crédité est égal à la durée réelle de l'absence constatée par le pointage au départ et au retour, dans la limite de la durée maximale quotidienne de 10 heures.

Pour rappel, conformément à la note du 8 décembre 2017 [n°2017-11/PR07](#) relative aux modalités de compensation du temps de trajet domicile lieu de formation/réunion, la compensation du temps de trajet ne trouve à s'appliquer que dans les cas de formations ou de réunions à l'initiative de l'administration. Ainsi, les déplacements liés à l'exercice normal des missions, notamment ceux des agents itinérants (agents SIL, agents CID, etc.), n'ont pas vocation à être compensés.





**CTL**  
**DISI Sud-Ouest**  
**29 juin 2021**



**Adoption du Règlement intérieur de la DISI Sud-Ouest (suite)**

**Solidaires Finances Publiques** : concernant l'article 15, nous avons reçu énormément de remontées des CID/SIL face à la mission imposée à la journée, les agents ne s'y retrouvent pas, car le temps de déplacement doit faire partie du temps de travail.

D'autant plus qu'ils ne sont pas considérés comme personnels nomades.

**Pourquoi ne pas laisser les agents badger au départ en prenant le véhicule de service et en badgeant au retour ?**

**Présidente du CTL** : on ne va pas refaire les débats, on vous avait adressé les documents suffisamment en amont.

*Ce RI c'est un cadre, qui peut être protecteur pour les équipes, on va éviter les journées de travail de 10h.*

*Ça peut perturber l'organisation de certains, mais pas de tout le monde, certains partent déjà sur des missions.*

*Ce RI se base sur les préconisations du SSI sur les missions d'assistance.*

*Les situations exceptionnelles seront gérées par les chefs d'établissements, les chefs de division et par les chefs d'équipe.*

**Autres OS** : ça vous a déjà été dit au CHS-CT que ça posait problème.

**Les journées longues sont beaucoup plus fréquentes que les journées courtes, ça ne va pas s'équilibrer.**

**Les agents sont particulièrement remontés.**

**Président du CTL** : je n'ai pas inventé le cadre, c'est celui du SSI. Si une intervention est programmée, elle doit être couverte par une mission. Ensuite, localement, il peut y avoir des exceptions.

**Solidaires Finances Publiques** : les agents demandent à pouvoir continuer à badger pour reconnaître les horaires réellement faits, la note de FSUP ne dit pas de mettre une mission pour la journée pour l'assistance de proximité, elle indique seulement que les horaires variables s'appliquent aux services d'assistance de proximité.

**Autres OS** : sinon ça serait de la négociation, de la discussion auprès de son chef, pour demander à récupérer les heures faites, la mission ne reflète pas les horaires réels.

**Présidente du CTL** : c'est un mail de Madame M qui complète la note de FSUP, sur l'utilisation des missions.

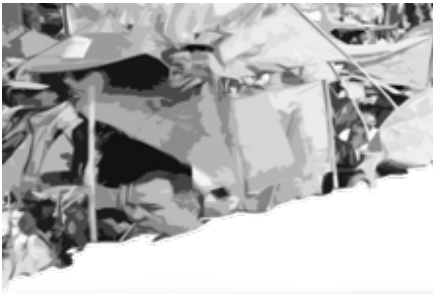
**Solidaires Finances Publiques** : nous avons émis des réserves lors du GT, on participe à un GT sans avoir à être piégé par ce qui est discuté, car un GT n'est pas décisionnaire. Cet article 15 doit être revu.

**Président du CTL** : d'accord, on enlève l'article 15 et tous les agents vont pointer, je pars de ce postulat. Quand ils ne peuvent pas pointer, s'ils partent du domicile familial, ils se mettent en mission avant.

**Les OS demandent une suspension de séance.**

**Président du CTL** : on enlève intégralement l'article 15. Je vais refaire une note DISI pour préciser les règles de l'assistance de proximité. Un agent doit soit avoir badgé, soit être en mission, pour être couvert.





## CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



### Adoption du Règlement intérieur de la DISI Sud-Ouest (suite)

**Intersyndicale** : nous avons pris une position commune, on va voter « contre » ce RI pour que vous puissiez nous présenter un nouveau règlement.

**Présidente du CTL** : le vote nous autorisera à faire le recensement pour que les agents de l'ESI de Toulouse puissent à leur tour voter sur leurs horaires.

Dans tous les cas, un nouveau RI finalisé (avec les horaires de Toulouse, les annexes) sera présenté lors d'un prochain CTL conclusif du 20/21 septembre.

**Intersyndicale** : ça ne change rien, on vote « contre » à cause des heures supplémentaires de l'éditique de Poitiers et les modifications des horaires de Toulouse.

**Présidente du CTL** : on ne fera pas de CTL spécial pour vous présenter la note ! Le vote des horaires de Toulouse sera reporté.

Le CTL est re convoqué le 19/07, le vote des agents de Toulouse aura lieu le 1er, 2 ou 3 septembre.

C'est une victoire de l'intersyndicale pour la défense des droits de nos collègues, mais nous restons vigilants sur le contenu de la note que prépare la DISI. On comprend que l'administration a besoin que les agents soient couverts : soit par des badgeages, soit par une mission. Mais ce n'est pas une raison pour imposer systématiquement de se mettre en mission pour tous les agents de l'assistance de proximité, au mépris de leurs horaires réels de travail, sous prétexte que certains sont « dans la nature » (sans badgeage ni mission) comme le dit la Présidente.

### Présentation des principales évolutions de missions

La présidente demande aux RESI de présenter les évolutions de leur ESI.

#### ESI de Poitiers

Le RESI 86 présente un diaporama sur l'évolution des missions.

Il présente notamment la nouvelle mission de super-exploitant éditique, la charge sera répartie sur l'ensemble de l'équipe du CQEIFI. Il y aura un renfort de 3 agents sur la partie qualification.

Le CQ Iliad sera renforcé de 2 personnes.

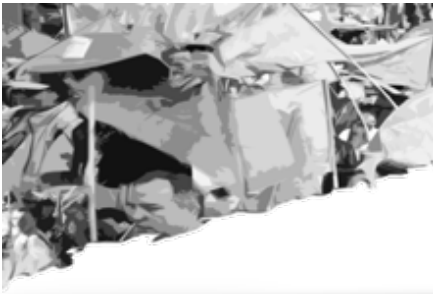
Un nouvel organigramme sera présenté sous huitaine.

**Solidaires Finances Publiques** : Quand on voit la trajectoire DEVOPS de Bordeaux, pourquoi Poitiers n'a pas cette perspective de réflexion-là, quand on pense qu'on a le PTS ou l'INTEX ?

**Pour le CQEIFI** : nous avons levé l'alerte sur la charge excessive dès la liminaire, on le voit aussi dans le TBVS sur le niveau d'écroulements. On est sur une équipe qui est épuisée. Il n'y a pas eu de remplacement de la collègue décédée, le collègue a pris sa charge à bras le corps. Comment remplir cette nouvelle mission, avec des permanences, des horaires impératifs le matin et le soir.

**Pour le CQ Iliad** : il y a un problème d'ajustement d'effectif suite aux départs en retraite, et à la sortie d'un agent qui est parti sur une autre mission, c'est un service qui nécessite une culture forte de fiscalité.





# CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



## Présentation des principales évolutions de missions (suite)

### **Solidaires Finances Publiques (suite) :**

**Pour l'INTEX : 2 inspecteurs PSE non remplacés en septembre, avec une charge de chargé de projet (ACIS, ECV, TAM) en plus : on appelle aussi à la vigilance.**

**Pour le PTS : pas de trajectoire OPS ? 3 inspecteurs PSE partent, c'est un service à surveiller aussi de très près.**

**L'avenir de la CFM : qui va-t-on mettre sur les missions de fiabilisation quand les agents présents seront partis à la retraite ?**

**Le cas des CIDs excentrées en sous-effectif est toujours d'actualité.**

**RESI 86 : au CQEIFI, nous avons fait face à une situation compliquée suite à la disparition de la collègue. Il y a un cadre B programmeur stagiaire affecté pour être formé par le collègue qui va partir.**

*En septembre : 2 nouveaux agents seront affectés aux CQEIFI.*

*CQ ILIAD : pas de profil adéquat ; si on compare les organigrammes de septembre 2020 / 2021, il y aura bien 2 personnes de plus.*

*INTEX : renfort d'un A PSE par mouvement interne et 2 B prog.*

*Pourquoi pas de DEVOPS ? Ça ne dépend pas de moi. Je suis très content que Bordeaux ait pu prendre cette mission, mais il y a l'ancien monde qui fonctionne bien, notamment au PTS.*

*Les collègues des missions de fiabilisation sont entourés, formés et ça permet de recycler des compétences après formation.*

*Pour l'assistance, il faut faire plus de concertation avec les DDFiP, et passer par du recrutement de contractuels et de vacataires. Le travail à distance va se développer.*

**Autres OS : pour le CQEIFI, il y aura des contraintes fortes sur les horaires de la nouvelle mission ?**

**Et pour CR2P : que devient la qualification ISTP-SFDL ?**

**RESI 86 : pour les horaires des super-exploitants du CQEIFI, pas de mise en équipe sinon il aurait fallu deux fois plus d'effectif ce qu'on ne peut pas faire. Pas de vacations de 7h, mais il y aura un tableau de service dont les horaires doivent être finalisés par SI2A**

*Le CQEIFI sera saisi par un mail, ils doivent prendre le point dans les 2 heures.*

*Nous avons pris en confiance la décision d'intégrer cette mission sur l'ensemble du personnel du CQEIFI pour que ça joue sur 8 personnes au lieu de 2.*

*Pour CR2P, les agents continueront à assurer les missions de qualification ISTP-SFDL.*

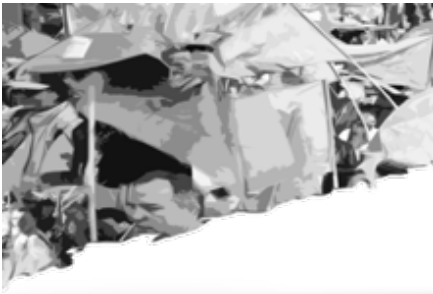
**Autres OS : quand sera diffusé le tableau des périodes de congés de l'édition ?**

**RESI 86 : Le tableau arrivera sous 15 jours.**

**Solidaires Finances Publiques : au CQEIFI, il y aura bien un renfort de 3 agents mais il y a en même temps 2 agents en moins, on n'arrive donc seulement à 1 agent en plus, pour une mission supplémentaire de supervision des flux éditique, qui est évaluée dans la fiche du COPSI Mission à 2/3 agents à temps plein (ETP).**

**RESI 86 : il y aura bien un apport mathématique de 1 seul agent. La charge est évaluée à 2 ou 3 ETP : ça fait beaucoup, pour un système très automatisé. On a mis un B à la place d'un C. Ce qui est demandé c'est de la réactivité. Nous évaluerons tout ça mais nous n'avons qu'un seul mouvement par an. Il a fallu faire des choix. J'attends que les 3 personnes montent en compétence pour voir si on est dans les clous ou pas. Quand on n'aura plus la double commande « ancien système – nouveau système » : on sera revenu sur des cycles normaux, sur un calendrier normal. Je m'engage à faire le point régulièrement avec l'équipe.**





# CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



## Présentation des principales évolutions de missions (suite)

### ☑ ESI de Toulouse

La RESI 31 présente un diaporama sur l'évolution des missions.

**Solidaires Finances Publiques : La MOE-Pilotage, c'est une mission dévolue à l'administration centrale habituellement, cette prise de missions s'accompagne-t-elle d'un indemnitaire particulier ?**

**Pour le « Big Data » : y aura-t-il des postes de Data Scientiste à Toulouse ?**

**Pour les services d'AT et des CID-SIL : comment cela se passe pour ces services ? Les problèmes de sous-effectifs sont-ils réglés ? Notamment pour le SIL, la CID31 pour l'ENFIP, l'affectation à Saint-Gaudens.**

**Présidente du CTL : l'indemnitaire n'est pas lié à la mission mais à la localisation.**

*Il n'y a pas de prime centrale en ESI.*

**Solidaires Finances Publiques : les primes ne sont pas liées à la localisation.**

**Présidente du CTL : non, effectivement, c'est lié à l'affectation. Les vacances dans les services seront abordées au point suivant du CTL.**

**RESI 31 : il n'y a pas de poste de data-scientiste.**

### ☑ ESI de Limoges

La RESI 87 indique qu'il n'y a pas de diaporama, car la fermeture de l'atelier éditique n'a pas encore été passée en COPSI. On ignore encore quels pans de la mission sont arrêtés.

La nouvelle mission de remplacement à l'étude avec SI2A : elle n'est pas encore passée en COPSI non plus, des informations sont attendues sur le dernier quadrimestre de l'année.

**Solidaires Finances Publiques : concernant les recrutements de A analystes à l'ESI87, quel service ces agents renforcent-ils, pour quelles missions ?**

**RESI 87 : Ces deux arrivées correspondent à deux emplois qui étaient restés vacants en 2020, ce sont des analystes à l'équipe REC, qui passe de 3 à 5 analystes.**

*Il y a encore 2 postes de A analystes restés vacants à l'ESI87.*

**Suite à la question d'une autre OS, la RESI explique : la fin de la production CLIC-ESI est prévue, mais il n'y a pas d'information sur la fin de la validation des ASAP et l'exploitation, le support N3 de CLIC-ESI. Ça représente 9 personnes et 1 cadre A, c'est une toute petite équipe, qui fait du travail de qualification en amont du CQEIFI.**

### ☑ ESI de Bordeaux

Le RESI 33 présente les nouvelles missions à partir d'un diaporama. Les DISI ont été sollicitées pour savoir si elle voulaient se positionner sur OPS ou DEVOPS.

*L'ESI33 a été attributaire de 2 missions.*

*Tout nouveau projet qui se crée dans le cloud, se mettra en DEVOPS.*

*Tout nouveau projet qui ne se crée pas dans le cloud, ne se mettra pas en DEVOPS.*

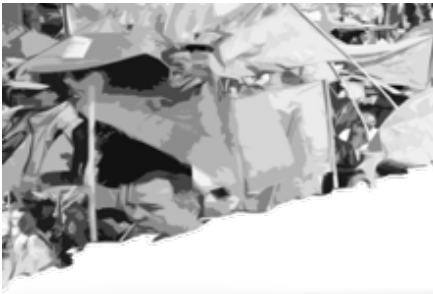
*4 autres ESI ont été choisis : Lille, Rennes, Clermont-Ferrand, Strasbourg.*

*Mission OPS : dans la division SARI « PMX virtualisé » et dans la division OPS*

*Il y aura un recentrage de l'INTEX sur le périmètre du G2A FiPART.*

*Le pôle DEV de Toulouse pourrait à terme travailler avec le pôle OPS de Bordeaux.*





# CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



## Présentation des principales évolutions de missions (suite)

**Solidaires Finances Publiques** : c'est très bien d'être volontaire et de récupérer des missions d'avenir comme DEVOPS. Il aurait mieux valu avoir les effectifs d'abord, car réduire les équipes existantes va alourdir forcément leur charge : vous demandez aux 3 équipes d'exploitation de fournir un ETP par équipe.

L'alignement du périmètre de l'INTEX sur le G2A va conduire à se débarrasser de l'INTEX du portail impots.gouv.fr, cela envoie un mauvais signal aux agents et au reste du SI. C'est fort dommage en termes d'image et de visibilité pour l'ESI 33. Il aurait plutôt fallu demander à récupérer le portail impots.gouv.fr en production, et demander des effectifs pour ces nouvelles missions DevOPS et OPS.

**RESI 33** : *oui ce n'est pas confortable, on va se serrer les coudes.*

*On aurait pu attendre l'arrivée de renforts longtemps, on a pris le pari de prendre des missions à effectifs constants. On espère avoir et on va réclamer les renforts nécessaires.*

**Présidente du CTL** : *cette nouvelle trajectoire est apparue en avril, hors PLF 2021 donc rien n'a pu être anticipé.*

*Il y a donc déséquilibre et décalage : soit on laisse passer ce train, soit on essaie de construire du mieux possible.*

*C'est un projet innovant, Bordeaux a estimé qu'il fallait en être.*

*Bordeaux a un fort volume de compétences sur site pour permettre cette évolution.*

**Autres OS** : **on n'envisage pas de renforcer l'INTEX ?**

**RESI 33** : *on va vers un alignement de l'INTEX sur le périmètre de production parce que ce serait ce qui serait le mieux du point de vue de SI-2C.*

**Solidaires Finances Publiques** : **attention à la surcharge des agents !**

### DISI Siège

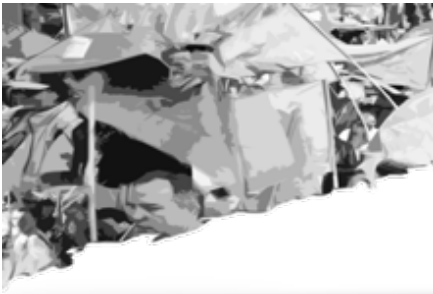
La présidente du CTL évoque la ré-internalisation de la publication sur l'intranet de la DISI et la réflexion sur la mission secrétariat.

Eh oui, Poitiers fait de nouveau partie de « l'ancien monde » : les services d'INTEX et du PTS sont maintenant classés dans les services passésistes... il est loin le temps où le CRI, puis le CSI de Poitiers était à la pointe des établissements informatiques la DGI.

Pour la pointe, la DISI mise sur Bordeaux et son « fort volume de compétences », mais sans effectif supplémentaire, on déshabille Pierre pour habiller Paul ! Allez, vous êtes bien compétents, vous pouvez en faire encore plus avec moins. Non ?? Ah bon !! Ne vous inquiétez pas, c'est juste temporaire, la cavalerie arrive ... enfin, s'il reste encore une cavalerie quelque part dans le SI !!







# CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



## Emplois/vacances à l'issue des mouvements de mutation 2021

La Présidente du CTL présente rapidement les faits marquants du tableau des emplois et des effectifs suite aux mouvements national et local, et indique que la publication du mouvement local est disponible sur le site de la DISI depuis jeudi dernier.

Ce point avait déjà été abordé lors du précédent CTL : le compte-rendu et le détail du tableau des effectifs, y compris le détail exhaustif de la de la situation des CID excentrées (pages 11-12 du compte-rendu) [est ici](#).

Pour rappel, **seule la DISI-siège est à effectif plein**. Les chiffres des postes vacants dans les établissements sont :

★ 1 poste à l'**ESI 31** : 1 C PAU.

★ 6 postes à l'**ESI 33** : 1 B adm, 1 B PAU, 4 B Prog. = 4 % de vacance

★ 8 postes à l'**ESI 87** : 1 C adm, 1 C PAU, 3 B Prog, 1 B PAU, 2 A analyste = **12 % de vacance**

★ 22 postes à l'**ESI 86** : 3 C adm, 4 C dactylocodeuse, 2 B Prog, 3 B PSE, **10 A PSE** = **16 % de vacance**

**Solidaires Finances Publiques** : Avez-vous connaissance de la nomination d'un directeur ou d'une directrice à la DISI-SO ? On suit les publications régulières des nominations sur Ulysse.

**Présidente du CTL** : *je me désespère de voir un nom, je n'en ai même pas un que je ne pourrais pas diffuser, même pour moi à titre personnel.*

**Solidaires Finances Publiques** : Est-ce que vous, comme vos homologues directeurs des autres DISIs, avez demandé à la DG d'affecter les listes complémentaires d'inspecteurs analystes ?

**Présidente du CTL** : *oui c'est fait, y compris sur le niveau des concours qu'il faudrait adapter au niveau des vacances : il manque 60 A PSE au niveau de SSI.*

**Autres OS** : le futur DISI peut-il être un contractuel ?

**Présidente du CTL** : *oui.*

**Solidaires Finances Publiques** : peut-on revenir au point sur l'effectif de Toulouse pour l'assistance de proximité ?

**Présidente du CTL** : *les niveaux de vacances sont beaucoup plus problématiques ailleurs. Nos pistes sont le recrutement de vacataires, et de contractuels. Les fiches de postes ont été envoyées à la Centrale, elles seront publiées avant la fin de la semaine. Elles ont été revues pour avoir des fiches plus parlantes pour des gens de l'extérieur.*

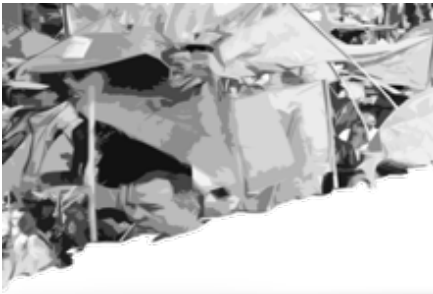
Comme nous l'avons dit dès la liminaire et à plusieurs reprises pendant les débats, cette situation de très lourdes vacances occasionne une surcharge dans certains services. Les agents qui restent ne doivent pas être pénalisés par le départ et la non-arrivée de collègues au mouvement.

L'ESI de Poitiers est pénalisé par l'absence de mission de développement qui pourrait attirer des profils qualifiés. Les candidats à la mutation vers cet ESI étaient peu nombreux et ont finalement été pris dans d'autres ESIs. Et avec la rigidité des nouvelles règles de gestion, il était impossible cette année à des A PSE en sortie d'école d'être affectés à l'ESI86.

Limoges paye aussi un lourd tribut à cause du manque de candidats, espérons que l'appel à la liste complémentaire des concours d'inspecteur puisse être étendu aux analystes.

La situation est un peu moins défavorable à Bordeaux, mais même cette résidence réputée « attractive » ne fait pas le plein. Il semble que la flambée des prix de l'immobilier fasse reculer beaucoup de candidats potentiels à la mutation dans cet ESI.





# CTL DISI Sud-Ouest 29 juin 2021



## Questions diverses

**Solidaires Finances Publiques** : pouvez-vous faire un point d'avancement sur le nouveau protocole de télétravail ?

**Présidente du CTL** : *le processus est engagé. Avec Sirhius, nous aurons des statistiques sur ce nouveau mode de travail.*

**Autres OS** : je n'ai pas eu de réunion collective, juste un sondage par mail mais pas encore d'entretien.

**Présidente du CTL** : *les consignes sont de faire une réunion avec le collectif de travail. On a tout l'été pour mettre tout ça en place. La Présidente demande aux RESI de faire un point d'avancement en séance.*

▶ *RESI 86 : il ne faut pas s'inquiéter, on y va progressivement.*

▶ *RESI 87 : toutes les réunions collectives se sont tenues, les règles de gestion ont été définies dans chaque service, nous sommes en train de valider les demandes de télétravail.*

▶ *RESI 31 : les entretiens individuels sont en cours, les premières validations sont faites.*

▶ *RESI 33 : les entretiens individuels sont commencés, les demandes sont en cours de validation dans Sirhius.*

**Autres OS** : ce temps pris pour mettre en place le nouveau protocole de télétravail, c'est un problème pour les agents qui veulent rester à 3 jours et à qui on ne propose que 2 jours de télétravail sanitaire.

**Présidente du CTL** : *c'est 3 jours minimum.*

**Autres OS** : c'est censé être individualisé et pas limité à 2 jours par service.

**Présidente du CTL** : *pas de règle générale, c'est entre 0 et 3 jours. On répète : l'entretien collectif, puis l'entretien individuel, puis la saisie dans Sirhius.*

**Solidaires Finances Publiques** : tant qu'on n'a pas fait la réunion collective, on ne peut pas faire la suite ?

**Autres OS** : comment vont faire les agents et les chefs de service quand il va y avoir des mouvements de restructuration dans une division ?

**Présidente du CTL** : *chaque ESI a une licence goto-meeting et on peut arriver à capter tout le monde.*

**Solidaires Finances Publiques** : durée du VPN 15 dans le cadre du télétravail ?

**Présidente du CTL** : *la cible c'est le VPN 10 et du poste Bastion.*

*Pas de date de fin du VPN 15, mais on voit bien que chaque fois que c'est possible, on rebascule sur du VPN 10.*

**Solidaires Finances Publiques** : c'est 2 jours minimum ? De présence ou de télé-travail ?

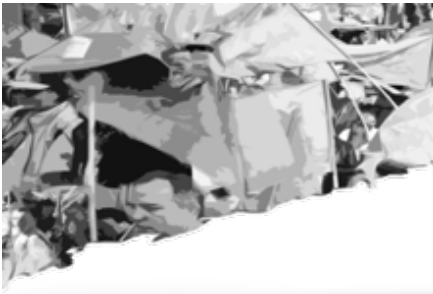
**Autres OS** : demande qu'une note soit faite rapidement pour synthétiser les informations sur ce point.

**Solidaires Finances Publiques** : est-ce que la CAPL de recours va se tenir le 08/07 ?

**Présidente du CTL** : *la CAPL 3 : oui. La CAPL 2 se tiendra début septembre.*

Cette mise en place du nouveau protocole normalisé de télétravail est caricaturale. A force de toujours se reposer sur la fable du Lièvre et de la Tortue, il y a clairement deux poids deux mesures dans la DISI, entre ceux à qui on a déjà validé les demandes dans Sirhius, et qui peuvent donc cumuler des jours de télétravail sanitaire et des jours de télétravail normalisé, et les autres, qui n'ont même pas encore eu de réunion de présentation du nouveau dispositif. Une fois de plus, Solidaires Finances Publiques attend que la gestion des agents soit harmonisée dans tous les établissements et sites de la DISI-SO.





CTL  
DISI Sud-Ouest  
29 juin 2021

SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques **D33**  
Section DISI SUD OUEST

**Le virus n'a pas disparu ! Appliquez les gestes barrières !**

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer  
dans son coude



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades



Porter un masque quand  
on est malade

**Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.  
Ne restez pas seule avec vos inquiétudes, vos  
interrogations, contactez-nous.**

- ★ Pour recevoir nos informations,
- ★ Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
  - [contact@sfpd33.fr](mailto:contact@sfpd33.fr)
  - [solidairesfinancespubliques.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr)
  - 06.65.69.94.07
- ★ Nous rejoindre sur **TCHAP** pour vous informer, discuter ensemble, et rompre l'isolement.
  - <https://www.tchap.gouv.fr/> sur invitation à demander.
- ★ **Nouveau, rejoignez notre communauté des agents des DISI :**
  - <https://forum.solfipinformatique.org> sur inscription.



<http://opn.to/a/7xKzR>

